



le sens de la valeur est la valeur du sens

1^{er} Colloque International
Parcours de VAE en milieu carcéral
Histoires de Vies Collectives et Croisements Expérientiels

Présentation

Les 22 et 23 mars 2016 à Saint-Jean de Braye (45)

Pourquoi un colloque ?

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) en milieu carcéral qui a démarré en septembre 2012. Grâce à des financements du FSE (Fond Social Européen), du ministère de la Justice, du FIPD (Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance) et de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Médiacion a commencé ses accompagnements à Maison d'Arrêt d'Orléans (MAO), ils se poursuivent maintenant au Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran (CPOS), puis au Centre de Détention de Châteaudun.

Ce sont à ce jour plus de 250 personnes qui ont été rencontrées pour plus de 50 entrées dans le dispositif.

Le 18 février 2015, une remise officielle des diplômes a eu lieu à Saint-Jean de Braye (9 diplômes ou titres ont été remis)

Dans la continuité de ce moment et pour ouvrir sur des expériences croisées en France et à l'étranger, il est proposé d'initier un moment d'échanges de pratiques, de parcours et de réflexions qui prendra la forme d'un colloque international de 2 journées qui se déroulera les 22 et 23 mars 2016 à la salle des fêtes de Saint-Jean de Braye. C'est la première initiative de ce genre à notre connaissance.

Quelle Dénomination pour ce Colloque ?

Après de riches échanges et étant donné qu'il s'agit d'une première initiative, la dimension de « 1^{er} Colloque » est maintenue, non pas spécifiquement parce qu'il y en aura un deuxième, mais pour son aspect novateur.

L'international est un objectif fort.

Le travail effectué par les personnes pour faire identifier et faire émerger leurs compétences est long et souvent semé d'embûches, la notion de « Parcours » s'impose donc. L'accompagnement qui leur est proposé par Médiacion s'inscrit dans une dynamique collective, que ce soit à l'intérieur des établissements (tous les services sont concernés), qu'à l'extérieur (le travail avec les familles est primordial et

riche). Ce sont des liens qui se construisent, se créent ou se recréent. Ce sont des Histoires de Vies qui se bâtissent sur des croisements de savoirs expérientiels.

Le titre choisi est :
1er Colloque International
Parcours de VAE en milieu carcéral
Histoires de Vies Collectives et Croisements Expérientiels

Inscriptions au colloque et Appel à Communications

Adresse d'inscription :

<http://colloquevae.mediation.asso.fr/index.php/s-inscrire-au-colloque>

Après vous être inscrit, vous pouvez nous faire parvenir une communication sur le thème de votre choix en lien avec les ateliers. Toutes seront acceptées dans la limite de 20.000 signes (caractères et espaces). Elles seront mises en ligne et pourront être lues par les personnes inscrites au colloque et par le Comité Scientifique Expérientiel.

À la suite du colloque, des textes seront sélectionnés et retravaillés pour faire l'objet d'une publication sous la forme d'« Actes ».

Les ateliers

5 ateliers sont retenus et font l'objet de l'appel à communication et de débats en présence et à distance.

La famille : La VAE en milieu carcéral s'inscrit dans un dispositif complexe où certaines valeurs d'échanges (re)surgissent. Que ce soit du côté administratif (pièces justificatives...) ou relationnel, nous nous trouvons dans une organisation spécifique et les liens avec les familles se « re-crément ». Ce sont des histoires de vies qui apparaissent grâce à un accompagnement qui invente des liens. Cet atelier est d'ores et déjà en route et est constitué de personnes détenues diplômées en VAE et de personnes sorties, des familles et des acteurs du dispositif de Médiation. Il est, bien évidemment, ouvert à tous.

La formation : Chaque expérimentation et vécu professionnel devraient faire l'objet d'une forme de transmission de connaissances. Le travail quotidien des accompagnateurs de VAE n'est, à ce jour, pas formalisé ou très peu. Une réflexion

de fond doit pouvoir s'engager pour pouvoir proposer une pérennisation du dispositif de VAE en milieu carcéral (qui pourrait aussi ouvrir des portes à l'extérieur).

La validation (« diplômation ») et les jurys : Organiser un jury pose des contraintes, et y participer aussi. Les personnes incarcérées pour la plupart n'ont pas une pleine « liberté » d'action et cela pose très régulièrement des problèmes que ce soit au niveau de la recevabilité (livret 1) et/ou du « comment » se rendre à un jury. Les jurys se déplacent-ils facilement ? Quelle place pour la visio-conférence ? Pourquoi les modalités sont différentes en fonction des certificateurs ?

La technique d'accompagnement : L'accompagnement pour se présenter à un diplôme ou un titre par le biais de la VAE n'est pas obligatoire, mais il est très souvent nécessaire et le contexte qui environne ces dispositifs prouve que la qualité et la spécificité de l'accompagnement sont majeures. En détention, l'accompagnement va généralement au-delà d'une simple émergence de compétences. N'est-il pas une « écoute » régulière ? Et qu'est-ce donc qu'un accompagnement ?

La temporalité : Le temps qui passe, les moments qui s'instaurent viennent rythmer les parcours de VAE en milieu carcéral. En prison, les rythmes sont gommés et les regards sont différents, parfois peu appropriés à l'action. C'est pourquoi il faut inventer de nouveaux espaces/temps pour s'adapter ou « complémentariser » l'accompagnement qui peut prendre ici toute la dimension forte du « CO » (dans la dimension du « co-construire », par exemple).